

Et si la « catastrophe » Windows 8 profitait aux jeux sous Linux ?

On le sait, le manque de jeux disponibles nativement sous GNU/Linux est l'un des freins à sa massive adoption.

L'arrivée de [Windows 8](#), prochain système d'exploitation de Microsoft, peut pourtant (et paradoxalement) changer la donne. Non seulement la nouvelle interface [Metro](#) risque d'en déstabiliser plus d'un mais en plus le contrôle accru des applications via le futur « [Windows Store](#) » pourrait pousser de plus en plus d'éditeurs de logiciels à s'intéresser aux alternatives libres et ouvertes.

C'est ainsi que le très respecté concepteur de jeux vidéos [Gabe Newell](#) a récemment décidé de joindre la critique à la pratique en portant *par précaution* plusieurs titres sous GNU/Linux (dont le célèbre [Left 4 Dead 2](#)).

Espérons que cette heureuse initiative ne reste pas isolée...



Newell de Valve : Windows 8, « la catastrophe » qui pousse Valve à supporter Linux

[Valve's Newell: Windows 8 "catastrophe" driving Valve to embrace Linux](#)

Peter Bright – 25 juillet 2012 – ArsTechnica

(Traduction Framalang : Lolo le 13, esperolinuxien, Amine Brikci-N, ZeHiro, Martin)

Le portage de Steam sur Linux est une protection contre l'échec de Windows 8.

Le directeur de [Valve](#) – ancien employé de Microsoft – [Gabe Newell](#) a qualifié [Windows 8](#) de « catastrophe pour tout le monde, qu'on soit acteur ou utilisateur de PC » lors d'une [conférence](#) consacrée aux jeux vidéos, le [Casual Connect](#) à Seattle. Le PDG de Valve a poursuivi en indiquant que, en conséquence de l'apparition de Windows 8, « nous allons perdre

une partie des PC/[OEM](#), qui quitteront le marché. Je pense que les marges vont être réduites à néant pour un nombre certain d'entreprises ».

Gabe Newell fait valoir que l'un des derniers éléments qui empêchent les gens de passer sous Linux est le manque de jeux. Valve [travaille actuellement](#) à porter [Left 4 Dead 2](#) et d'autres titres [Steam](#) sous Linux, dans une dynamique que Newell décrit comme une « stratégie de couverture ». Si ses prédictions sur Windows 8 se vérifient, il déclare qu'il « sera bon d'avoir des alternatives pour se protéger contre cette éventualité. »

La piètre opinion que Newell porte sur le prochain système d'exploitation majeur de Microsoft est connue depuis quelques temps. Quand [Michael Larabel](#) de [Phoronix](#) a visité le campus de Valve à Bellevue, dans l'état de Washington, en avril de cette année pour prendre connaissances des efforts de la société à porter Steam sur Linux, il [avait indiqué](#) que la « vision négative de Newell pour Windows 8 et l'avenir de Microsoft était impressionnante ».

Newell n'est pas une tierce partie désintéressée. Valve tire de l'argent des commissions qu'il prend sur les ventes de Steam. Windows 8, avec son « [Windows Store](#) » intégré, concurrence cette source de revenus. Des fonctionnalités, comme une intégration au [Xbox Live](#), pourraient rendre le « Windows Store » et Windows 8 plus attrayants pour les joueurs et les développeurs, au détriment de Steam.

Cependant, l'autre aspect de ce « Store » – sa nature fermée et contrôlée – l'inquiète également. Il a attribué le succès de Valve à la nature ouverte du PC, indiquant que cette société « n'existerait plus » sans le PC ou sans « l'ouverture de la plateforme ». Cette ouverture est aujourd'hui menacée. Newell affirme qu'il existe une « forte tentation » à fermer la plateforme, car les développeurs « voient ce qu'il peuvent tirer de celle-ci lorsqu'ils en limitent l'accès à la

concurrence, et ils se disent *C'est vraiment excitant* ».

Crédit photo : [Comedy Nose](#) (Creative Commons)

Madame, Monsieur le Député, pourquoi il est important de faire le choix du Libre

Signal fort et beau symbole, en 2007 il avait été décidé de passer les postes des députés sous GNU/Linux Ubuntu et OpenOffice.org (cf ces [témoignages](#)). Arrive aujourd'hui le temps du renouvellement et les députés, fraîchement élu(e)s ou réélu(e)s, ont [le choix du choix](#), avec Windows ou Ubuntu et Microsoft Office ou LibreOffice.

François Revol est un acteur bien connu de la communauté francophone du logiciel libre. Il fait ici acte de citoyenneté en prenant le temps d'adresser une lettre détaillée et personnalisée à son député sur ce sujet à ses yeux bien plus important qu'il n'y paraît. Nous vous invitons à vous en inspirer pour [en faire de même](#), si vous partagez ses arguments et sa préoccupation.

Nous ne souhaitons pas qu'une assemblée nationale plus rose devienne moins libre.



Objet : Système d'exploitation de votre ordinateur

Madame, Monsieur le Député,

Si ce n'est déjà fait, et que personne n'a choisi à votre place, vous allez devoir prendre une décision très importante, que vous pourrez considérer comme anodine mais qui pourtant est cruciale.

Pour cette législature, conformément à la demande de la questure, vous avez le choix du système d'exploitation (SE) qui sera utilisé sur votre ordinateur. La législature précédente avait permis un énorme progrès par l'installation de GNU/Linux^[1] sur toutes les machines des députés auparavant sous Windows, mettant ainsi à leur disposition un système plus éthique, plus économique, plus flexible, et participant à restaurer une certaine indépendance européenne dans le secteur du logiciel. Il semble au contraire pour cette législature, pour certaines raisons obscures et surtout exprimées bien

tardivement, qu'il ait été décidé de vous laisser le choix. L'histoire dira, et surtout votre choix, si c'est un recul ou un progrès, et si vous avez usé sagement de ce qui pour beaucoup d'entre nous est encore un luxe, puisque précieux mais trop peu répandu.

En effet, malgré l'interdiction par la loi de la vente liée^[2], le choix du système d'exploitation lors de l'achat d'un ordinateur par un particulier relève encore du plus rare des luxes, réservé aux seules entreprises. Si l'on en croit les revendeurs et fabricants, le particulier est simplement trop stupide pour faire un choix éclairé. L'excuse d'une complexité accrue de production est également caduque, les offres existantes pour les entreprises montrant la viabilité de proposition du choix. En fait il s'agit surtout de préserver des monopoles établis, ceux d'une entreprise américaine bien connue pour avoir été [sanctionnée](#) par la Commission européenne pour cette même raison.

Pourtant le choix du système d'exploitation est important à plusieurs titres, même en laissant l'éthique de côté, ayant même des conséquences sur la relocalisation d'emplois.

Ainsi par exemple le choix d'un SE libre permet, en plus de répondre aux questions d'indépendance, d'interopérabilité, et d'adaptabilité, de générer une activité de développement logiciel locale nécessaire à une adaptation au plus près des besoins, adaptation impossible avec du logiciel propriétaire qui dépend entièrement du bon vouloir de l'éditeur. En effet, le logiciel libre, par essence, est distribué avec son code source et la liberté de modification, permettant ainsi la création et la mise en concurrence d'expertises non subordonnées à l'éditeur original. La mutualisation des coûts de production des logiciels libres participe aussi de la création de biens communs. Comme nombre de sujets connexes liés au numérique, le logiciel libre transcende donc le bipartisme.

Certains d'entre vous ont d'ailleurs signé le [Pacte Logiciel Libre](#) lors de la campagne, d'autres lors de précédentes législatures ont voté pour ou contre certains projets de loi dommageables au logiciel libre, comme DADVSI ou HADOPI, créant ainsi du tracasseries y compris à des universitaires français, comme les auteurs du logiciel de lecture vidéo VLC, [obligés](#) de demander à la HADOPI comment contourner les DRM^[3] du BluRay. La HADOPI n'a d'ailleurs pas été d'une grande utilité pour résoudre [la violation de la licence](#) de FFmpeg/LibAV, logiciel libre auquel j'ai modestement contribué, commise par un sous-traitant d'Orange4 pendant plus d'un an. Il s'agit pourtant ici également de protection des auteurs. Il est intéressant de plus de noter qu'Orange comptait parmi les fiers sponsors officiels de l'inutile sommet « eG8 » où la question de la protection des auteurs a été abordée. La Commission européenne n'étant d'ailleurs pas en reste, tant par sa tentative de faire adopter le traité ACTA^[4] que la directive sur le brevet unitaire qui bien qu'utile sur le principe laisse entrer le logiciel dans le champ de la brevetabilité, ce qui ne saurait être plus grotesque puisque le logiciel est une expression de la pensée humaine et donc naturellement sous le régime du droit d'auteur.

Tous ces problèmes ont en commun le manque de considération des « acteurs », entreprises – pourtant grandes utilisatrices de logiciel libre – comme législateur. Ceci vient autant de la perception erronée de l'informatique comme un sujet purement technique et économique, que des effets de la vente liée, effets devenant rétroactivement causes de renforcement des monopoles. Le grand public est en effet gardé dans l'ignorance, croyant que le choix qui est fait pour lui est dans son intérêt, que « ça marche comme ça », et que « Linux ça marche pas », ce qui dans la plupart des cas est dû au manque de support matériel, lui-même résultant de l'indisponibilité des spécifications techniques du matériel, puisque bien sûr les fabricants préfèrent distribuer plutôt

des pilotes pour Windows que les spécifications, qui sont pourtant le « manuel utilisateur » du matériel par le logiciel et devraient être publiques, ceci étant justement la conséquence du monopole déjà évoqué.

L'ironie de la situation étant que même Microsoft a été victime de cet état de fait, puisque lors de la sortie de Windows Vista, certains périphériques fournis uniquement avec des pilotes pour les versions précédentes de Windows n'étaient plus utilisables, mettant ainsi en colère les utilisateurs devant néanmoins acheter Windows Vista avec leur nouvelle machine, sans toutefois pouvoir utiliser certains périphériques pourtant neufs mais dont le fabricant refusait de fournir un pilote mis à jour.

Quand aux très rares matériels « certifiés Linux » disponibles, ils sont généralement seulement sommairement testés une fois pour toute certification, et de plus vraiment un « luxe » au vu des prix pratiqués.

Malgré des [campagnes d'information](#) au public de la part d'associations de promotion du logiciel libre comme l'April ou l'AFUL, ainsi que plusieurs procès gagnés par des particuliers, l'inaction de la DGCCRF est manifeste, et le status quo demeure depuis maintenant plus d'une décennie.

En effet, le problème de la vente liée, loin d'être récent, est par exemple une des causes majeures de la fermeture en 2001 de Be, Inc., éditeur du système d'exploitation [BeOS](#), que j'ai utilisé pendant 10 ans. Déjà à l'époque Microsoft s'imposait sur les ordinateurs PC par le [verrouillage du processus de démarrage](#), et en interdisant aux revendeurs par des contrats secrets d'installer un autre SE, la seule tentative de Be, Inc. de fournir des ordinateurs pré-installés avec son système ayant été torpillée, Hitachi se contentant alors de laisser BeOS sur le disque dur mais sans le rendre disponible au démarrage, ni même documenté et donc de facto inaccessible.

Plus tard, un éditeur de logiciel allemand ayant tenté de reprendre le développement de ce même système a également dû fermer, toujours par manque de ventes et à cause du monopole de fait de Microsoft sur le marché, me causant au passage un licenciement économique.

C'est d'ailleurs l'échec commercial de BeOS qui a conduit à la création du système d'exploitation libre [Haiku](#) auquel je contribue actuellement, dans l'idée de perpétuer son originalité, comme on tenterait de préserver une espèce nécessaire à la technodiversité. Pourtant, même si c'est un projet plus ludique que commercial à l'heure actuelle, la vente liée nous pose problème tout comme aux auteurs de Linux. En effet, la non disponibilité des spécifications matérielles chez certains fabricants et de nombreux constructeurs rend impossible l'écriture des pilotes de périphériques pourtant nécessaire à leur utilisation.

Cet état de fait est d'ailleurs une régression. En effet à une certaine époque la plupart des machines électroniques (téléviseurs, électrophones, mais aussi ordinateurs) étaient livrées avec les schémas complets. J'ai ainsi par exemple, dans le manuel utilisateur de mon premier ordinateur (un ORIC Atmos), la description de son fonctionnement interne et toute la documentation permettant d'interfacer du matériel, et l'importateur avait même publié les plans. L'obsolescence programmée a pris le pas depuis lors.

Ce luxe donc, auquel vous avez droit, m'a été refusé à l'achat de mon dernier ordinateur portable. Non seulement le fabricant refuse de rembourser la licence de Windows 7 que je n'ai jamais demandée, mais il ne m'a toujours pas communiqué les spécifications nécessaires à l'adaptation du système que je désire utiliser et auquel je contribue. J'en suis donc réduit lorsque je tente de l'utiliser actuellement à une résolution graphique inférieure à ce que l'écran permet et sans aucune accélération matérielle, pas de connexion réseau, et l'impossibilité de produire du son, sans parler des fonctions

moins essentielles, que pourtant j'ai payées. Pourtant, ainsi que je l'ai dit, ces spécifications constituent le « manuel utilisateur » du matériel par le logiciel, et forment donc en ce qui me concerne, des « caractéristiques essentielles »^[5]. D'ailleurs, cette même machine avec GNU/Linux que j'utilise également cause régulièrement des problèmes pour la même raison, à savoir la non disponibilité des spécifications qui empêche la correction d'un bogue du pilote vidéo pourtant documenté depuis plus d'un an.

La vente liée cause du tort également à des éditeurs français, comme Mandriva, qui publiait une distribution de GNU/Linux depuis 1998, initialement appelée « Mandrake Linux », que j'ai d'ailleurs un temps utilisée, mais n'a pas réussi à s'imposer et a donc [disparu récemment](#). On ne peut que déplorer le résultat de cette concurrence pas vraiment libre et certainement faussée.

Et pourtant le logiciel libre permet de développer de nombreux [modèles économiques différents|<http://www.april.org/livre-blanc-des-modele-economiques-du-logiciel-libre>], ouvrant des perspectives d'emploi pour des PME innovantes, si la loi ne le défavorise pas.

Par ces temps de crise, il ne serait d'ailleurs pas inutile de s'intéresser aux optimisations fiscales, pour ne pas parler d'évasion, que certaines entreprises multinationales pratiquent, Microsoft en premier mais [également Apple](#). L'absence de détail des prix lors de la vente liée pose d'ailleurs des questions légitimes quand à la répartition de la TVA.

La pratique par Microsoft du verrouillage du processus de démarrage, que j'évoquais plus haut à propos des PC, est d'ailleurs toujours d'actualité puisque bien évidemment les prochaines tablettes « compatibles Windows 8 » devront implémenter obligatoirement le mécanisme dit « SecureBoot », qui au prétexte de limiter les virus [rendra totalement](#)

impossible l'installation d'un système libre. Et donc alors même que le combat contre la vente liée s'éternise sur les PC, il est presque déjà perdu sur les machines qui les remplaceront bientôt, alors même que ce sont toujours des ordinateurs malgré tout, dont l'utilisateur devrait garder le contrôle, contrôle qui s'exprime en premier sur le choix des logiciels qu'il voudra pouvoir utiliser ou non.

Le choix d'installer Windows s'apparente ainsi plus au non-choix, à un blanc-seing laissé à Microsoft quand au contrôle de votre machine, avec la sécurité qu'on lui connaît. C'est aussi un choix de facilité, au vu de la situation actuelle, mais également la caution d'une situation inacceptable.

Le choix d'installer GNU/Linux, sur une machine de bureau, est avant tout moral et éthique avant d'être pragmatique, alors que sur un serveur il s'impose plus logiquement. C'est pourtant tout autant un choix de sécurité, puisque le code source ouvert garantit le contrôle que l'on a sur le système, comme l'absence de porte dérobée. C'est aussi un choix courageux et téméraire, par l'entrée dans ce qui reste encore une minorité technologiquement discriminée. Mais ce serait aussi un signal fort envers les développeurs qui créent ces logiciels, les utilisateurs confortés dans leur choix difficile, et enfin les fabricants de matériels qui pour certains encore n'ont pas compris qu'il était de leur devoir et de leur intérêt de considérer tous les utilisateurs.

Ne vous y trompez pas, la majorité des problèmes qui pourraient survenir lors de l'utilisation de GNU/Linux ne sont pas de son fait ou des développeurs qui l'ont écrit, mais bien de Microsoft, Apple, et d'autres éditeurs, qui par leur politique de fermeture compliquent inutilement l'interopérabilité entre leur système et les autres, à dessein bien sûr, puisque leur but est le monopole. D'ailleurs il est à prévoir des incompatibilités entre GNU/Linux et l'infrastructure choisie par la questure pour la gestion des courriels, à savoir Microsoft Exchange, bien connu pour ne

respecter aucun standard hormis le sien, c'est à dire donc aucun, puisque les formats et protocoles d'Exchange ne sont en rien normalisés ni donc standard (de jure). Alors même que les logiciels de courriel de GNU/Linux respectent de nombreux standards et normes. Pour résumer, dire que GNU/Linux pose problème serait simplement inverser la situation causée par ces monopoles.

Une métaphore que j'utilise depuis des années sans succès, mais pourtant [découverte aussi récemment par un juge](#), s'énonce ainsi :

« La vente liée d'un système d'exploitation avec un ordinateur revient à l'obligation d'embauche d'un chauffeur à l'achat d'une voiture. »

Ceci vous semble absurde ? À moi aussi. C'est pourtant la pratique actuelle.

En tant qu'ingénieur, auteur de logiciels libres, citoyen et électeur, ce sujet me tient à cœur, et il me semble nécessaire qu'au moins la législation actuelle soit appliquée, à défaut d'évoluer. J'espère vous avoir éclairé sur ce choix important qui vous incombe, non dénué de symbole, et qui je le rappelle est un luxe pour le particulier même informé. Je reste à votre disposition pour toute discussion.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Député, l'expression de ma considération la plus distinguée.

François Revol

Crédit photo : [Takato Marui](#) (Creative Commons By-Sa)

Notes

[1] Le système libre GNU fonctionnant sur le noyau Linux, lui aussi libre.

[2] Article L.122-1 du code de la consommation

[3] Digital Rights Management, en français MTP pour « Méthodes Techniques de Protection »

[4] Anti-Counterfeiting Trade Agreement, ou Accord commercial anti-contrefaçon (ACAC)

[5] Au titre de l'article L-111-1 I. du code de la consommation.

Et si l'on pouvait enfin choisir son système d'exploitation ?

Est-ce le moment pour OSchoice.eu ?



BrowserChoice.eu, aussi appelé

ballot screen ou *écran de choix du navigateur*, est un site web de Microsoft permettant de choisir son navigateur Web, lancé en février 2010.

Il est le résultat d'un procès intenté par l'Union européenne à Microsoft pour abus de position dominante.

À l'installation d'un système d'exploitation de Microsoft dans l'Union européenne, ou par le biais d'une mise à jour pour ceux installés avant l'apparition de BrowserChoice.eu, une fenêtre s'ouvre (une icône sur le bureau apparaît si elle est fermée), affichant une page web permettant de choisir parmi 12 navigateurs.

Et si, mettant fin une fois pour toute à la [vente liée](#), il en allait de même pour les systèmes d'exploitation et qu'on nous donnait le choix entre Windows, Mac ou GNU/Linux au démarrage de l'ordinateur que nous venons d'acheter ?

*Ceci est la traduction d'un article de [Jacopo Nespolo](#) paru dans *FreeSoftwareMagazine**

Traduction : Lolo le 13, Cédric Corazza, e-Jim, Eric/DonRico

Est-ce le moment pour OSchoice.eu ?

Dans mon [article précédent](#), j'ai exposé l'histoire de la décision du Commission européenne à propos de la concurrence contre Microsoft Corporation qui a conclu par la mise en ligne du site browserchoice.eu pour permettre au consommateur de choisir librement son navigateur. Cependant, ce n'est pas suffisant. L'origine du problème se trouve dans le fait que la plupart des PC du marché sont vendus liés avec un seul système d'exploitation : Microsoft Windows.

Je vais tenter d'analyser comment dans cet environnement de concurrence quasi inexistante un site tel que OSchoice.eu pourrait changer la donne.

Introduction

Même si j'apprécie les efforts que la Commission a faits en vue de libérer le marché des pratiques anti-concurrentielles, je trouve que dans son approche du marché des ordinateurs personnels, elle a fait une grosse erreur : elle a cherché une solution aux effets, sans se préoccuper de la cause. Selon moi, le problème ne réside pas dans le fait que Windows Media Player ou Internet Explorer soit incorporé dans Windows, mais bien que Windows lui-même soit incorporé dans presque chaque PC. En six années d'utilisation de GNU/Linux comme seul système d'exploitation, j'ai rencontré beaucoup de difficultés et de frustrations à vouloir acheter un ordinateur –et c'est particulièrement le cas pour les portables et les netbooks– sans payer une licence Windows.

Jusqu'à présent, la Commission européenne a cherché une solution aux effets, sans se préoccuper de la cause

Il est intéressant de noter qu'un juge de la Cour de Florence, en Italie, a donné gain de cause à un utilisateur qui réclamait depuis longtemps à HP le remboursement d'une licence Windows qu'il n'utilisait pas. Des jugements similaires ont été rendus en France contre Asus et Acer¹ et dans d'autres pays. Je ne suis pas certain que ces décisions soient encore en application aujourd'hui, car Microsoft a depuis mis à jour son Contrat de Licence à l'Utilisateur Final (CLUF). En effet, le CLUF de Microsoft Windows 7 indique qu'en cas de désaccord sur les termes du contrat, l'utilisateur doit « contacte[r] le fabricant ou l'installateur pour connaître les modalités de retour des produits (...) [et se] conformer à ces modalités qui peuvent restreindre vos droits ou exiger que vous retourniez l'ensemble du système sur lequel le logiciel est installé »². Il faut également souligner que le prix réel que le consommateur paie pour une licence OEM de Windows est inconnu, puisque les factures de PC ne reprennent pas le prix des

différents composants. De telles conditions de licences sont une grossière violation des droits des consommateurs, et ont pour conséquence l'impossibilité de fait d'acheter un grand nombre de modèles de PC sans souscrire également à une licence Windows.

L'offre des détaillants en ordinateurs portables sans Windows pré-installé est extrêmement limitée et souvent restreinte à des catégories très inférieures (les ordinateurs anciens et bon marché) et très hautes du marché (les ordinateurs chers). Parmi les 571 ordinateurs portables disponibles sur le site internet de la boutique italienne eprice.it, à la date du 1^{er} août 2011, seules 13 machines sont vendues sans le système d'exploitation Windows, c'est-à-dire avec GNU/Linux, Free Dos ou même sans aucun système préinstallé. En d'autres termes, seuls 2,3% des ordinateurs portables disponibles sur ce site marchand sont vendus sans Windows pré-installé.

D'aucuns pourraient arguer que l'offre de 2,3% des grands magasins est plus ou moins en rapport avec la part de marché de 2,8% des systèmes d'exploitation autres que Windows et Mac OS³. Je rejette cette critique car le faible niveau d'adoption peut très bien être une conséquence –et non la cause– de ne pas offrir de choix pour les systèmes d'exploitation.

De plus, Microsoft a récemment annoncé que le futur Windows 8 nécessiterait de la part des fabricants de mettre en œuvre le démarrage sécurisé pour participer à son programme de certification⁵. Cela pourrait potentiellement rendre les choses vraiment compliquées pour les inconditionnels de Linux qui achètent un ordinateur avec Microsoft Windows et qui installent par dessus leur distribution préférée, car l'ordinateur pourrait être verrouillé par le vendeur pour n'exécuter que le système d'exploitation avec lequel il a été vendu.

Un écran de choix pour les systèmes d'exploitation

Pour ces raisons, j'affirme qu'il est nécessaire de continuer ce que la Commission européenne a commencé, et d'exiger de la part des vendeurs le respect de notre droit de consommateur à choisir le système d'exploitation qui nous convient.

Je ne suis pas informaticien, et par conséquent pas plus un expert dans le fonctionnement des ordinateurs et des systèmes d'exploitation, mais je suis certain que la plupart d'entre nous savent lancer une distribution à partir d'un Live CD. Préparer un CD ou une clé USB «bootable » est une tâche triviale grâce aux programmes tels que UNetbootin⁶. L'installation d'images peut varier grandement en taille, d'une centaine de Mo pour les installations réseau qui téléchargent des composants additionnels sur Internet, à 600 Mo pour les images CD complètes, et à plusieurs Go pour des images DVD complètes. Nous savons aussi très bien utiliser des gestionnaires de démarrage comme GNU Grub pour utiliser des PC avec plusieurs systèmes d'exploitation, ce qui est particulièrement utile quand nous sommes contraints d'utiliser un système d'exploitation spécifique (ou une de ses versions) en raison de problèmes de compatibilité d'une application.

Alors, pourquoi ne pas rassembler tous ces ingrédients et créer un « Écran de choix pour les systèmes d'exploitation » ? Imaginons pour une fois que nous entrons dans un magasin, que nous nous promenons dans les rayons pour voir les différents modèles de PC et que nous choisissons la machine que nous recherchions. Le vendeur nous félicite pour notre choix et propose de nous aider à installer le système d'exploitation : « C'est facile et cela ne prendra pas plus de 15 minutes ». Nous allumons le PC ensemble, et l'écran de choix s'affiche, ce qui pourrait ressembler à la maquette de l'illustration 1. En deux clics, et éventuellement l'achat du logiciel par carte

bancaire sur Internet ou sur la même facture que le matériel avec le code d'activation, l'installation automatique s'exécute et se termine en quelques minutes. Nous remettons ensuite tout dans la boîte et nous retournons joyeusement chez nous. Les consommateurs les plus courageux remercient gentiment le vendeur et choisissent d'installer le système d'exploitation dans le confort de leur domicile.

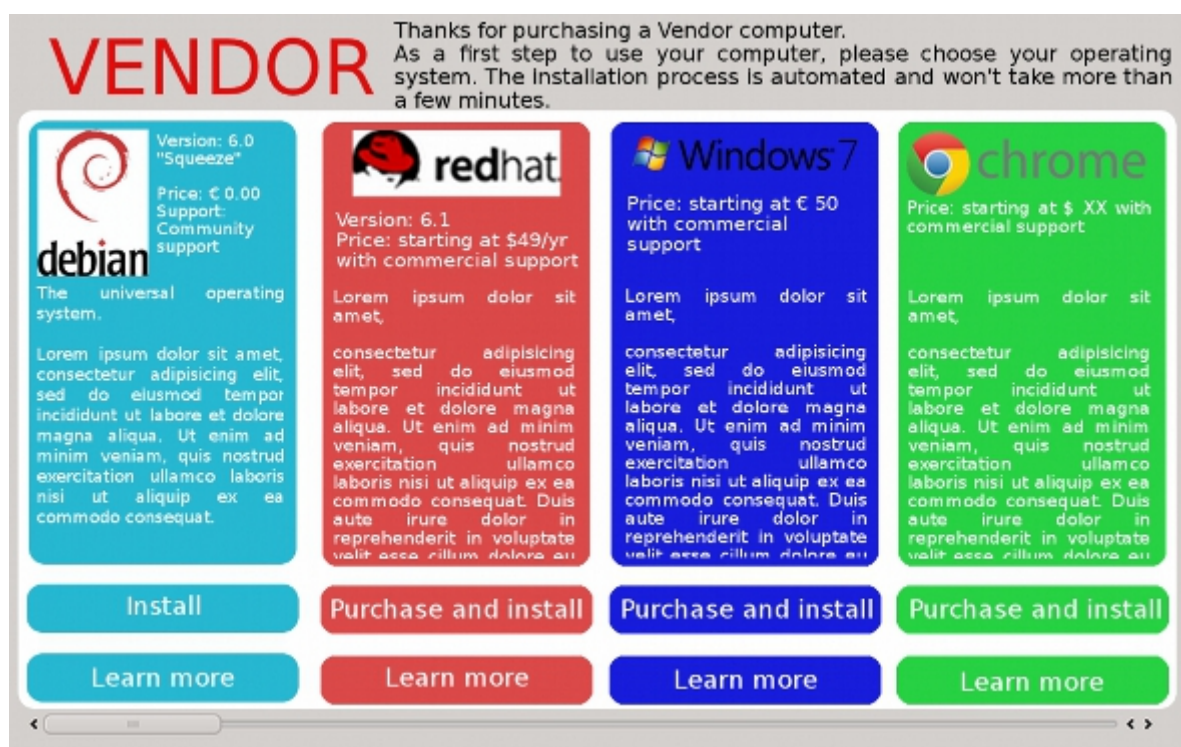


Illustration 1 : Maquette de l'écran de choix des systèmes d'exploitation. Toutes les marques apparaissant sur cette image appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

L'environnement « live » minimal, pourrait nous permettre de sélectionner le système d'exploitation dans la liste, de la même manière qu'un CD d'installation Debian nous propose l'option de choisir notre environnement de bureau. Les images d'installation pourraient être facilement stockées sur le disque dur : l'espace nécessaire à un ensemble de systèmes d'exploitation n'excéderait pas quelques Go, car des installations par le réseau suffiraient. Cet espace est en adéquation avec celui qu'utilisent la plupart des vendeurs pour les partitions de restauration que nous trouvons sur la majorité des PC. Les magasins pourraient aussi avoir un dépôt

local pour des fichiers supplémentaires nécessaires destinés à terminer l'installation et accélérer le processus.

L'écran de choix pourrait être supprimé après installation ou conservé pour plus tard, au cas où le consommateur déciderait d'essayer un nouveau système d'exploitation. Les achats de logiciels ou les contrats d'assistance pourraient être affichés à l'écran et réglés au moyen de transactions électroniques.

Réponse et impact du consommateur sur le marché

Bien sûr, ce que j'ai imaginé ne peut se réaliser en une nuit, et aurait un impact important sur les relations entre les consommateurs et les revendeurs et fabricants. Plus de deux décennies avec un seul système d'exploitation ont entraîné une formidable inertie des consommateurs. Ceci amplifierait certainement « l'embaras du choix » qu'un tel écran apporterait, c'est-à-dire le dilemme d'avoir trop d'options à la fois. C'est un problème que les utilisateurs de logiciels libres connaissent bien, avoir à choisir parmi des centaines de distributions GNU/Linux, une dizaine d'environnements de bureau et tant de programmes d'alternatifs disponibles pour chaque tâche.

Il est tout à fait probable que le déploiement initial embêterait un peu les consommateurs qui ont été habitués à avoir leur nouveau PC prêt à utiliser après l'achat, sans étape intermédiaire. Il est probable qu'au début, seuls quelques-uns essaieraient quelque chose de différent, mais ils serviront de base à la constitution d'une masse critique. En fait, ces consommateurs qui seront contents de leur découverte de systèmes d'exploitation alternatifs inviteront beaucoup d'autres à franchir le pas de manière plus avisée.

Le déploiement initial embêtera sûrement les consommateurs

L'introduction de l'écran de choix pour les systèmes d'exploitation serait une autre étape majeure vers la protection des droits des consommateurs : pour la première fois les consommateurs sauraient exactement ce qu'ils paient pour le paquet de logiciels installés sur leur ordinateur. Avoir la possibilité de comparer les systèmes d'exploitation qui nécessitent un droit d'utilisation considérable à d'autres systèmes moins chers ou gratuits permettra aux consommateurs de se rendre vraiment compte de ce pour quoi ils paient, et plus important, de ce pour quoi ils veulent payer. C'est un point essentiel par rapport à l'écran de choix des navigateurs, où les logiciels proposés sont pour la plupart gratuits.

Les vendeurs de matériel et de logiciels devront investir dans l'information de leurs clients sur les avantages et les problèmes qui pourraient apparaître en choisissant un système d'exploitation plutôt qu'un autre. Les vendeurs devront être informés des différences entre les systèmes d'exploitation et, en écoutant les besoins de leurs clients, les conseilleront en restreignant les choix à une ou deux options, tout en rappelant qu'il est possible de revenir sur ce choix plus tard.

La redistribution des clients parmi les acteurs du marché conduira à plus d'investissements dans la recherche et le développement de nouvelles technologies, car cet environnement concurrentiel plus sain permettra une vraie concurrence basée sur les mérites. De plus, la présence de plusieurs acteurs sur le marché accélérera l'interopérabilité, car la compatibilité d'une application avec plusieurs systèmes d'exploitation deviendra un facteur important à considérer pour être capable d'atteindre un grand nombre de clients. Beaucoup d'emplois pourraient être créés par une telle vitalité du marché car l'interopérabilité et les standards pourraient potentiellement réduire les coûts de développement.

Il y aura bien sûr un coût initial à prendre en compte associé

à la correction des problèmes de compatibilité existants et des accords sur des standards communs pour les développements futurs. Une partie considérable de ce problème est cependant déjà résolue grâce à la tendance actuelle des services Web et de l'informatique dans les nuages.

Conclusions

Les avantages de l'introduction d'un écran de choix des systèmes d'exploitation surpassent largement ses inconvénients

En dépit du fait que nous avons commencé à voir quelques ordinateurs non Windows dans les rayons, nous sommes encore loin d'un marché ouvert et non faussé. La mise en œuvre d'un équivalent de browserchoice.eu pour les systèmes d'exploitation pourrait être un moyen de stimulation de la concurrence sur les mérites et l'accélération de l'adoption des standards. Cela pourrait avoir pour conséquence la création de nouveaux emplois qui, en ces temps de stagnation économique, seraient très appréciée. Cette solution aura un coût, mais je suis certain que ses avantages, avec un accent particulier sur le respect des droits des consommateurs et sur l'incitation à l'avancée technologique, surpassent largement les inconvénients.

Remerciements

Je suis reconnaissant à Sherpya pour la discussion au sujet des outils libres de création de distributions « live ».

Références

1. [Juridiction de proximité de Puteaux. Jugement du 23 Juillet 2007, Gutzwillere vs. Acer Computer France. 23 juillet 2007.](#)
2. [Microsoft Corporation. Microsoft Software License Terms – Windows 7 Ultimate N.](#)
3. J'ai obtenu ce chiffre de 2,8% en additionnant les parts

de marché pour « Linux » et « Autres » dans les données de StatCounter⁴

4. [StatCounter. Les 5 premiers systèmes d'exploitation en Italie en juillet 2011.](#)
5. [Thom Holwerda. OSNews. Windows 8 Requires Secure Boot, May Hinder Other Software. Sept. 21, 2011.](#)
6. [Page Web de UNetBootin](#)

Geektionnerd : Dépêches Melba 5

Au menu du jour : des virus, de la vente liée et des multinationales...

DÉPÊCHES MELBA V

1. Le support de windows XP s'arrêtera en 2014 qui sera alors considéré comme obsolète. C'est ça être à la pointe.

XP date quand même de 2001.



Un peu comme si on attendait 2014 pour considérer Debian 3.0 comme obsolète...

Du si on continuait le support d'Ubuntu 4.10 Warty Warthog et de Fedora Core 1 jusqu'en 2016...

2. Du côté d'Apple, connu pour clamer fièrement l'invulnérabilité de ses Macs aux virus, c'est l'infection en masse.



3. Enfin, Samsung a été condamné pour la vente liée de Windows sur un ordinateur. Espérons que ça fasse évoluer les choses.



Sources :

- [FIN du support de Windows XP \(Numerama\)](#)
- [Apple attaqué par les virus \(20minutes\)](#)
- [Samsung perd en justice pour vente liée \(Numerama\)](#)

Crédit : [Simon Gee Giraudot](#) (Creative Commons By-Sa)

Geektionnerd : Windows 8 not Linux friendly ?

D'après [PC INpact](#) et [Numerama](#), le Secure Boot de Windows 8, le prochain Windows, pourrait faire du tort à GNU/Linux.

SECURE BOOT

Nouveau système pour Windows 8 qui vérifiera que la chaîne de démarrage du PC n'est pas modifiée (ce qui pourra empêcher le lancement d'un autre système - au hasard, GNU/Linux).



Crédit : [Simon Gee Giraudot](#) (Creative Commons By-Sa)

Umberto Eco : Mac et Windows sont catholiques et GNU/Linux

protestant !

En... 1994 [Umberto Eco](#), rédigeait dans les colonnes de l'[Espresso](#), une chronique^[1] érudite et amusante sur l'opposition d'alors entre le Mac et le [DOS](#), ancêtre de Windows.



Déjà le Mac est vanté pour sa convivialité. Mais, contrairement au DOS, vous ne pourrez pas alors vous « permettre la libre interprétation des écritures ».

Alors qu'on y pense fortement en lisant l'article aujourd'hui, Linux n'est pas cité. Et c'est bien compréhensible puisque le célèbre système d'exploitation libre venait à peine de naître.

Mais, six ans plus tard, en 1999, lorsque l'on regroupa les chroniques dans un [livre](#), Eco se fendit d'une note très intéressante qui explique pourquoi j'ai pris une certaine liberté dans le titre de ce billet.

« La flamme du protestantisme est désormais entre les mains de Linux. »

Nous usons d'un droit de courte citation pour vous reproduire la chronique ci-dessous agrémenté de quelques liens, en particulier vers Wikipédia, si vous souhaitez vous plonger plus profondément dans les nombreuses références religieuses^[2].

MAC vs DOS

[URL d'origine du document](#)

Umberto Eco – 1994 – Espresso (La bustina di Minerva)

Une attention trop faible a été accordée à la nouvelle guerre religieuse souterraine qui transforme le monde moderne. C'est

une de mes vieilles idées, mais je découvre qu'à chaque fois que j'en parle aux gens, ils sont d'accord avec moi.

Le fait est que le monde est divisé entre les utilisateurs d'ordinateurs Mac et les utilisateurs d'ordinateurs compatibles [MS-DOS](#). Je suis entièrement convaincu que le Mac est Catholique et le DOS Protestant.

En effet, le Mac est [contre-réformiste](#) et a été influencé par le [ratio studiorum](#) des [Jésuites](#). C'est un système gai, convivial, amical, il dit au croyant comment il doit procéder étape par étape pour atteindre – sinon le Royaume des Cieux – le moment où le document est imprimé. C'est une forme de catéchisme : l'essence de la révélation est abordée au moyen de formules simples et d'icônes somptueuses. Chacun a droit au Salut.

DOS est Protestant, voire [Calviniste](#). Il permet la libre interprétation des écritures, réclame des décisions personnelles difficiles, impose une [herméneutique](#) subtile à l'utilisateur et tient pour acquis que tout le monde ne peut pas atteindre le Salut. Afin de faire fonctionner le système, il faut interpréter soi-même le programme : loin de la communauté baroque des fêtards, l'utilisateur est enfermé à l'intérieur de la solitude de ses propres tourments.

On pourrait répondre que, avec le passage à Windows, l'univers DOS finit par ressembler davantage à la tolérance contre-réformiste du Macintosh. C'est vrai : Windows représente un [schisme](#) de type [Anglican](#), avec cérémonies en grandes pompes dans la Cathédrale, mais il reste toujours une possibilité d'un retour au Dos pour changer les choses en accord avec les décisions étranges; quand c'est le cas, vous pouvez décider d'autoriser les femmes et les homosexuels à être ministre du culte si vous le souhaitez.

Il va de soi que le catholicisme et le protestantisme des deux systèmes n'a à priori rien à voir avec les opinions

culturelles et religieuses de leurs utilisateurs. J'ai ainsi découvert un jour que, chose incroyable, le sévère et tourmenté [Fortini](#) utilisait le Macintosh ! On peut cependant légitimement se demander si à la longue l'adoption de tel système plutôt que tel autre n'exerce pas une profonde influence. Peut-on vraiment utiliser le DOS et [soutenir la Vendée](#) ? Céline aurait-il écrit sur Word, [WordPerfect](#) ou [Wordstar](#) ? Descartes aurait-il programmé en [Pascal](#) ?

Et le [code source](#), qui est la clé des deux systèmes (ou environnements, si vous préférez) ? Ah, il est lié à l'Ancien Testament et il est [talmudique](#) et [cabalistique](#). Encore un coup du [lobby juif](#)...

Cette chronique a été rédigée il y a six ans. Dans l'intervalle les choses ont changé. Windows a rejoint Mac dans son catholicisme [tridentin](#) avec la sortie des versions 95 et 98 du système. La flamme du protestantisme est désormais entre les mains de Linux. Mais l'opposition demeure valide (1999)

Notes

[1] Chronique qu'il tient [toujours](#) d'ailleurs.

[2] Crédit photo : [Martin Fisch](#) (Creative Commons By-Sa)

20 ans que sans concurrence Microsoft équipe l'Europe !

Les institutions européennes, toujours promptes à donner la leçon, ont peut-être d'autres chats à fouetter actuellement mais il nous semble bon de leur rappeler un passé peu glorieux et un présent scandaleux^[1].



Cela fait en effet près de 20 ans que l'on déroule le tapis rouge à la société non européenne Microsoft sans jamais prendre la peine d'évaluer les autres solutions, parmi lesquelles, évidemment, figure le logiciel libre.

Peut-être qu'en 1992, il était hasardeux de choisir autre chose que Windows pour ses postes clients. Mais pourquoi avoir systématiquement reconduit cette forme de partenariat exclusif jusqu'à aujourd'hui alors que parallèlement de réelles et crédibles alternatives voyaient le jour ?

Il est grand temps d'opposer au lobbying un certain bon sens citoyen. Je le dirai à mon député européen la prochaine fois que je le croiserai ☐

Depuis 20 ans la Commission européenne achète du Microsoft sans concurrence

[European Commission buys Microsoft for 20 years without competition](#)

Mark Ballard – 15 août 2011 – ComputerWeekly.com

(Traduction Framalang : Goofy, ZeHiro, Pandark, Lolo le 13)

La Commission européenne achète des produits Microsoft depuis 1993 sans appel d'offre ouvert à la concurrence qui aurait pu proposer des alternatives, selon des documents transmis au magazine Computer Weekly.

Ces documents transmis au magazine Computer Weekly soulèvent

des questions quant à une politique d'achat qui a permis à un fournisseur unique de régner en maître pendant si longtemps en s'appuyant sur des exceptions législatives habituellement réservées à des circonstances extraordinaires.

Ils soulèvent aussi des interrogations quant à la validité des explications officielles fournies par la Commission pour sécuriser ses accords commerciaux avec Microsoft, appelés « procédures négociées ». Le dernier en date, concerne l'acquisition pour environ 50 millions d'euros de licences logicielles pour les 36 000 PC et les infrastructures associées que comptent les 42 institutions européennes, y compris le Parlement Européen et la Cour de Justice.

[Karsten Gerloff](#), président de la [Free Software Foundation Europe](#), a dit que l'accord en cours avec Microsoft était une « honte » pour la Commission Européenne. « Il est effarant de constater que tous les accords passés entre la Commission et Microsoft depuis 1993 ont été conclus sans aucun appel d'offre public » a-t-il déclaré. « Il en résulte que la Commission Européenne est totalement dépendante d'un seul et unique fournisseur de logiciels pour ses outils de bureautique. Il est clair que les lois régulant les procédures d'achat de l'Europe doivent être rapidement mises à jour. Actuellement, celles-ci laissent bien trop de place aux accords négociés et anticoncurrentiels. »

« Ceci montre bien que le marché n'est ni juste ni égal », renchérit Paul Holt, directeur des ventes chez Canonical (*NdT : Ceux qui distribuent Ubuntu*). Il a ajouté que les accords que Microsoft a signé avec les institutions européennes empêchent celles-ci d'utiliser des standards ouverts qui permettraient de promouvoir la concurrence. Ainsi, Microsoft a pu imposer aux institutions européennes ses propres spécificités techniques.

Un porte-parole de Microsoft a affirmé que l'entreprise ne ferait pas de commentaires. « La Commission est le contractant

et eux seuls décident de leur procédure d'achat » a-t-il dit.

Computer Weekly comprend toutefois que Microsoft s'appuie sur [la ligne adoptée par le Directoire pour l'Informatique de la Commission Européenne \(DIGIT\)](#) en réponse aux récentes questions des députés européens à propos de leurs contrats.

[Maroš Šef?ovi?](#), le vice-président de la Commission et commissaire pour l'administration et les relations inter-institutionnelles, qui mène [une réforme majeure des Technologies de l'Information et de la Communication dans la Commission Européenne](#), a déclaré aux députés européens que la Commission [s'engageait dans la « promotion de l'interopérabilité » en utilisant des standards](#). Mais il a indiqué que ces standards pouvaient inclure ceux implémentés par les vendeurs de logiciels commerciaux. Il a démenti que la Commission ait été contrainte de se procurer des produits chez un unique fournisseur.

Le DIGIT affirma en 1992 qu'il était obligé de signer un arrangement privé avec Microsoft parce qu'aucune autre entreprise ne pouvait fournir le logiciel adéquat. Mais la justification officielle de la Commission pour cet arrangement demeure vague. Des procédures similaires en 1996 et 1999 confirment la position de Microsoft comme étant le seul fournisseur de systèmes d'exploitation et d'applications de bureautique pour la Commission.

Depuis 2003 cependant, la justification officielle de la Commission a évolué. La raison invoquée ici est qu'un logiciel alternatif impliquerait une incompatibilité technique et des migrations trop lourdes. Ainsi il n'y a pas d'autre choix que de continuer à acheter du Microsoft.

La Commission a utilisé la même excuse d'incompatibilité pour justifier des achats sans concurrence avec Microsoft en 2007 et 2011. La justification contredit apparemment le discours de Šef?ovi? qui prétend que la Commission n'est pas pieds et

poings liés à Microsoft, et qu'elle s'était engagée résolument dans la voie des standards interopérables.

Un porte-parole du DIGIT a déclaré que les directives concernant les achats de l'Union Européenne avaient changé plusieurs fois ces vingt dernières années, mais que les fournisseurs ont été choisis après une analyse approfondie du marché, des besoins des utilisateurs et du coût des achats.

« Il existe un grand nombre de procédures pour l'achat de biens et de services et tout choix particulier est dûment motivé et explicité. Il résulte d'une analyse poussée de la situation du marché, des besoins des utilisateurs et du coût total de l'acquisition. L'ensemble est mené dans un cadre qui a fait ses preuves, celui de la procédure Gestion des Technologies », a-t-il indiqué dans une déclaration écrite. Les décisions prises ont été soumises à un contrôle interne et sont conformes à la législation européenne.

Il a affirmé avec insistance que la Commission n'était pas contrainte à acheter des produits Microsoft : « Nous avons toujours dit clairement que ce n'était pas le cas, et que nous analysons en permanence les options offertes par le marché ».

Le dernier accord conclu en mai a assuré l'achat de licences pour que l'administration européenne puisse continuer à utiliser une gamme complète de logiciels Microsoft. Elle comprend les systèmes d'exploitation, la suite Office, le logiciel de gestion de base de données SQL Server Entreprise, des outils pour collaborer et gérer des projets ainsi qu'un volet sur la sécurité et le courrier électronique.

Mais Štefánek a créé plusieurs comités de gestion des TIC qui n'ont toujours pas décidé si la Commission devait continuer à utiliser exclusivement des logiciels Microsoft. Ainsi on attend toujours la décision à prendre concernant [la mise à niveau vers le système d'exploitation Windows 7](#), et ce neuf mois après avoir été soumise aux équipes dirigeantes.

Graham Taylor, directeur général d'[Open Forum Europe](#), un groupe de pression activé par Google, IBM, Oracle et Red Hat, a déclaré qu'ils avaient abordé la procédure négociée avec « la plus extrême prudence », sans comprendre pourquoi la Commission l'avait utilisée pour empêcher la concurrence sur le marché du logiciel pour ordinateur de bureau.

Notes

[1] Crédit photo : [Sébastien Bertrand](#) (Creative Commons By)

Aujourd'hui ma soeur a décidé de se mettre à l'informatique et... mauvaise surprise !

Nous avons recopié ci-dessous un mail que nous avons reçu hier d'un de nos lecteurs suisses. Il raconte l'histoire d'une « association de trois malfaiteurs » : Google, Microsoft et l'État français, qui trompent indûment les néophytes souhaitant découvrir l'informatique.



En effet, en voulant aider sa sœur à (enfin) s'initier aux nouvelles technologies, Florian a naïvement tapé « [débuter en informatique](#) » dans Google.

Et il est tombé en deuxième lien sur [une horrible page](#) du très officiel site gouvernemental de la [Délégation aux Usages de l'Internet](#) (DUI)^[1].

Horrible parce que n'ayant visiblement pas été mise à jour depuis 2006, on se retrouve avec des informations totalement obsolètes qui font la part belle à Word et Windows !

Aucune référence explicite au logiciel libre. On y trouve bien une petite mention de notre OS favori mais l'unique lien est un [LUG](#) canadien : « Windows reste le système d'exploitation le plus répandu, ceux qui souhaitent s'initier à Linux peuvent consulter le site [GULUS](#) (groupe d'utilisateurs Linux de l'Université de Sherbrooke), destiné aux débutants ».

Le problème c'est que l'obsolescence de cette page n'est pas le problème de l'algorithme de Google, et il continue donc de proposer cette page en tête de gondole lorsque l'on cherche à débiter en informatique. Du coup j'ai bien peur que la sœur de Florian n'ait pas été la seule à tomber sur ce lien qu'il serait responsable de supprimer ou de mettre immédiatement à jour en n'oubliant pas cette fois-ci le logiciel libre.

PS : Si vous avez envie de le leur suggérer directement, vous trouverez [quelques adresses de courriel](#) sur cette page du site.

Un courriel de Florian S.

Titre : Un gouvernement aux bottes de Microsoft

Bonjour à vous chers responsables du site Framasoft,

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour tout le travail que vous faites sur les différents projets (j'ai un faible pour les Framabook), je suis rarement actif dans la communauté cependant je suis un libriste convaincu, je préfère peut-être en parler autour de moi plutôt que sur Internet qui regorge assez d'informations.

Aujourd'hui ma sœur a décidé de se mettre à l'informatique, elle va endurer un apprentissage relativement long puisqu'elle a toujours refusé de s'y mettre et qu'elle doit donc apprendre

depuis zéro, il est évident que je vais de suite la mener au monde du Libre.

Pour cela j'ai fais une requête sur Google, digne d'un débutant (sans méchanceté aucune) afin de me fournir en documentation pour savoir quel aspect de l'informatique je devrais mettre en valeur pour commencer, il m'a suffi de taper « [débuter en informatique](#) » pour avoir une vision globale du gouvernement français (grâce à mon oeil libriste), si comme moi, le deuxième lien de Google pointe sur [cette page](#) je pense à juste titre, que cela est un sujet à mettre en valeur chez Framasoft et partout ailleurs dans la culture libre, les possibilités de débiter en informatique sans être enchaîné, je pense que c'est un point qui nous manque de manière cruciale.

Par la même occasion, étant suisse je ne peux rien pour changer le gouvernement français, je vous sollicitais afin de mettre en pratique les mots Liberté – Égalité – Fraternité situé sur l'image en haut de la page Web pour peut-être changer le monde...

Ce petit message, destiné aux responsables de ce site est pour émettre une petite attention sur les débutants, car actuellement, de par ma requête, tout débutant est voué à tomber entre les mains de gourmands monopoles. Je suis aussi dégoûté du manque de réflexion qu'ont les gens face à l'informatique, le manque de recul, ce qui donne évidemment la page telle que vous la voyez sur le site de votre gouvernement.

Si il faut de l'aide, pour rédiger des notices, tutoriels pour débiter en informatique, je tenterai de mettre à contribution le peu de temps libre que j'ai.

Merci à vous Framasoft et les autres de m'avoir permis de découvrir l'informatique, la vraie !

Meilleures salutations, Florian S.

Notes

[1] Crédit photo : [Hygiene Matters](#) (Creative Commons By)